

Hiver 2022-2023

Lettre des Amis du patrimoine de Guingamp

Les Amis du patrimoine de Guingamp

Guingamp, son histoire, son patrimoine

Infolettre (newsletter) de l'hiver 2022-2023



Chers amis adhérents et adhérentes de l'association des Amis du Patrimoine de Guingamp, les membres du Bureau et du Conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter une belle fin d'année 2022 et un bon début d'année 2023, sous de bons auspices pour chacun et chacune d'entre vous.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif non exhaustif de notre vie associative depuis l'Assemblée Générale.

Mona BRAS, présidente de l'association

Je commencerai cette lettre en félicitant notre ancien président pendant douze années, Jean-Paul Rolland, récipiendaire de la médaille de bronze du tourisme.

Jean-Paul fait partie de la promotion du 1er janvier 2023, et sa médaille lui a été attribuée par décret du 9 décembre 2022 du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Il s'agit là d'une juste reconnaissance du travail bénévole et de l'engagement passionné de notre ami pour le patrimoine non seulement de Guingamp, mais bien au-delà. Un amour de l'histoire, de la transmission et de la vulgarisation toujours accompagné d'une exigence et d'une rigueur exemplaires quant aux sources sur lesquelles s'appuient les commentaires de ses visites et écrits.



Notre participation au Forum des Associations s'est soldée par un bilan très positif : les curieux sont toujours nombreux à être friands d'échanges autour de l'histoire de notre ville et de ses alentours, et nous avons enregistré une dizaine de nouveaux adhérents à la fin de cette intense journée qui aura vu défiler plus de 3 200 personnes.

Comme à notre habitude, nous avons répondu aux nombreuses demandes et sollicitations de visites guidées de la ville de Guingamp ou d'ailleurs pour des groupes ; ainsi qu'à des demandes spécifiques concernant des recherches sur l'histoire locale et la vie de certaines personnes.

Jean-Paul Rolland est toujours aussi demandé pour sa disponibilité et la qualité de ses visites, et je souligne ici la passion avec laquelle il aura fait visiter l'église Notre-Dame-de-la-Merci de Trémel, classée monument historique, réouverte après cinq années d'importants travaux, à la suite de l'incendie qui la ravageait entièrement.



Travaux de reconstruction de la charpente – Cliché Lionel Le Saux/Le Télégramme

Nous avons également participé à la Marche Bleue organisée par la résidence Kersalic le dimanche 2 octobre. Ce cru 2022 rassemblait une petite centaine de personnes âgées. Etaient également présents des jeunes venus avec l'Ordre de Malte pour prêter main-forte aux anciens.



Crédit photo : André Mougel/Le Télégramme

Notre site Internet (webmestre Jean-Pierre Colivet, vice-président de l'association) **est toujours aussi fréquenté, avec une moyenne de 34 visites quotidiennes.** Thierry Kerisel, Polytechnicien, Ingénieur général des Ponts et Chaussées, écrivain et passionné d'histoire, nous a fait l'honneur d'accepter de rédiger un texte destiné à notre site : « Pierre Guyomar (1757-1826), homme politique guingampais » suite à la publication de son ouvrage, dédié à son illustre ascendant Guingampais : « **Le Conventionnel Pierre Guyomar - Un révolutionnaire Breton promoteur des droits de la femme (1757-1826)** » aux éditions L'Harmattan en juin 2022. Nous vous recommandons la lecture de la biographie de cet homme hors du commun et méconnu.



Riche de ses patrimoines historiques, bâtis, culturels et naturels, la commune de Guingamp a mis en place une Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (CLSPR)

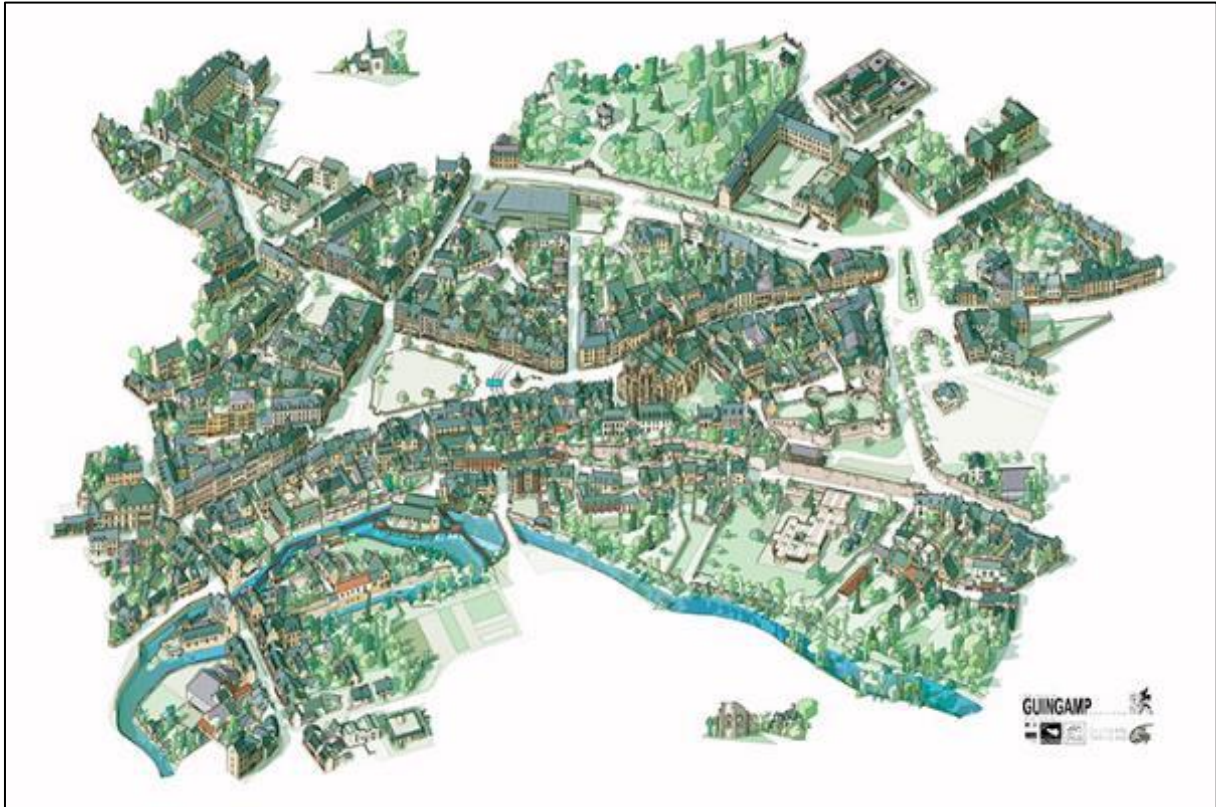


Signe de reconnaissance du sérieux des travaux de notre association des Amis du Patrimoine de Guingamp, Guingamp-Paimpol Agglomération nous a sollicité pour siéger dans le collège des personnalités qualifiées et des associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine. Ce, en vertu de l'application de l'article D631-5 du Code du patrimoine concernant les Monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables, qui régit la composition et le fonctionnement des CLSPR. C'est en tant que présidente de notre association, riche de mon expérience d'adjointe aux patrimoines à la Ville de Guingamp et de présidente de l'Union des Villes d'Art et d'Histoire de Bretagne, que je siégerai dans cette commission afin de contribuer aux réflexions autour de la valorisation des patrimoines et des espaces publics et paysagers de notre ville

En effet, nos patrimoines historiques, architecturaux, urbains, naturels et culturels (langue, musique et danse bretonnes) sont notre richesse commune, le creuset de notre identité bretonne et

guingampaise, et sont l'objet même du projet associatif et des travaux des Amis du Patrimoine de Guingamp.

Un Site Patrimonial Remarquable est, en droit français, le site d'une ville, d'un village ou d'un quartier dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. Ce classement a le caractère juridique d'une servitude d'utilité publique affectant l'utilisation des sols. Créé par la loi du 7 juillet 2012, ce classement se substitue aux Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) et aux Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) dont la Ville de Guingamp était préalablement dotée.



Situé dans le hall d'accueil de l'hôtel de Ville, réalisation obligée pour la labellisation Petite Cité de Caractère, ce plan cavalier de Guingamp a été réalisé par le dessinateur Damien Cabiron, architecte de formation, et sa compagne Anne Holmberg, archéologue, qui demeurent les seuls en France à poursuivre cet exercice.

Récemment, la Ville de Guingamp a décidé d'offrir aux établissements scolaires de Guingamp, une reproduction de ce plan cavalier afin de permettre, notamment aux élèves de collège, de s'approprier différemment leur ville, ceci en partenariat avec le Rectorat. S'appuyant sur un kit pédagogique réalisé au sein de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inséac) du Cnam Bretagne hébergé dans l'ancienne prison de Guingamp, des élèves du collège Jacques-Prévert ont commencé à travailler sur la découverte du patrimoine guingampais en collaboration avec les étudiants du Master éducation artistique et culturelle.

La création de ce classement « Site Patrimonial Remarquable » repose sur plusieurs motivations :

- Simplifier en remplaçant les divers dispositifs existants par un seul ; la loi simplifie également le régime des travaux aux abords des monuments historiques et au sein des sites patrimoniaux remarquables ;
- Articuler les compétences entre l'État et les collectivités locales ;
- Favoriser l'attractivité des territoires ;
- Mettre en valeur et préserver les sites ;
- Faciliter la protection des abords des monuments historiques.

Vous pouvez compter sur l'implication de l'association des Amis du Patrimoine de Guingamp au sein de la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable de Guingamp afin que la dynamique de valorisation et d'appropriation des patrimoines s'enracine de plus belle dans les esprits et les politiques publiques.

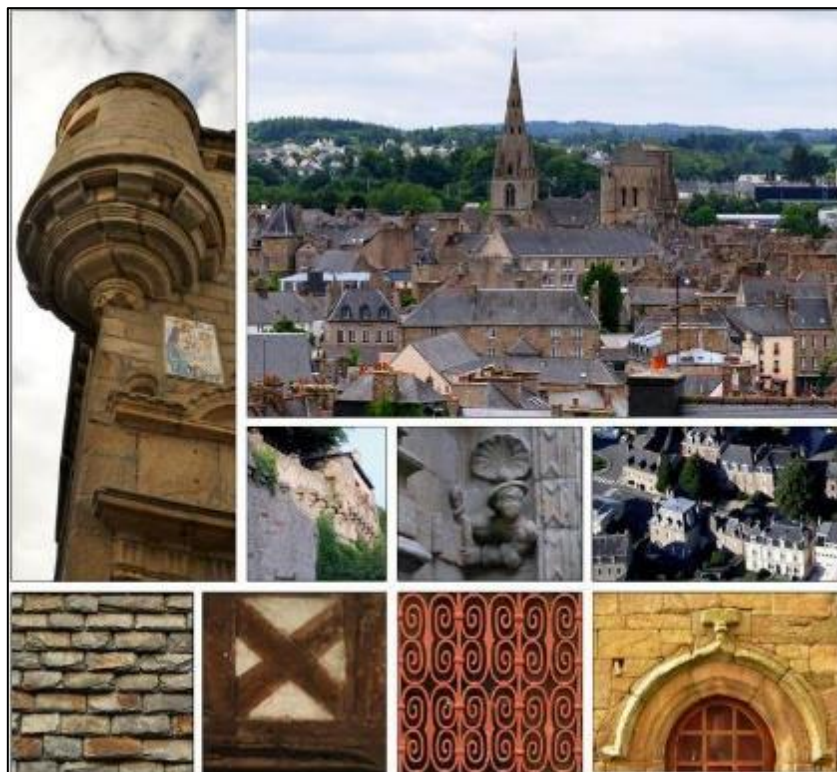


Photo : site Ville de Guingamp

Pour en savoir plus sur la poursuite des objectifs de la Ville de Guingamp qui confirme sa volonté de mettre le patrimoine au cœur de son projet de développement et d'aménagement du territoire : <https://www.villeguingamp.bzh/index.php/cadre-de-vie/urbanisme-2/avap>

Ce classement Site Patrimonial Remarquable doit permettre de préciser davantage les conditions de renouvellement urbain dans le centre-ville, de concilier la préservation du patrimoine architectural et l'amélioration des performances énergétiques, de s'appuyer sur le patrimoine comme levier d'attractivité et de développement économique, de renforcer la présence de la nature en ville et mettre en scène un réseau d'espaces publics de qualité, enfin, de faire bénéficier les propriétaires d'aides fiscales et financières.

Chers amis de l'association, vous pouvez compter sur moi pour contribuer d'une manière constructive aux travaux de cette Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable de Guingamp, ayant par le passé été active au sein du collège des élus concernant la ZPPAUP et l'AVAP de Guingamp.

Les publications en ligne sur le site (année 2022)

- Pierre Guyomar (1757-1826), homme politique guingampais. Par M. Thierry Kérisel (05/12) Nouveau
- L'explosion de la caserne le 20 avril 1944, Yves Magoarou. Par M. J.-P. ROLLAND (29/10)
- Basilique : le tableau de saint Augustin. Par MM. Jef Philippe et J.-P. Rolland (22/10)
- Le vitrail de Françoise d'Amboise. Par M. J.-P. Rolland (23/09)
- Le chœur de la basilique de Guingamp. Par M. J.-P. Rolland (26/08)
- 2000 ans d'histoire des potiers à Pabu. Par M. Loïc Frémont (08/05)
- Voir la vidéo de FR3 sur la maison en pan de bois rénovée place du centre
- Fondation de France pour cette réhabilitation : www.fondation-patrimoine.org/77736 (09/04)
- Newsletter d'avril 2022 (06/04)
- Petite histoire de l'orgue de Guingamp. Par M. Jean-Cédric Salaün, titulaire de l'orgue. (31/03)
- Blessy et Winternesse, 1940, plaque mémorielle à l'UCO de Guingamp. Par M. J.-P. Rolland (28/03)
- Du cimetière paroissial au cimetière communal. Par M. J.-P. Colivet (10/02).
- Le cimetière de la Trinité. Par M. Jean-Paul Rolland (10/02)
- Décoder les églises et les châteaux par M. Laurent Ridet (onglet "amis") (06/02)
- Lien vers Bréhec et Lanloup (onglet "amis") (03/02)
- Newsletter de décembre 2021
- Lithographie de H. Clerget : le Trieux et la basilique en 1860. Par M. Jean-Paul Rolland (12/11)



- Rédaction : Mona Bras
- Mise en page : J.-P. Colivet

Le site : www.patrimoine-guingamp.net